



MOUVEMENTS DE TERRAIN ET ZONAGE SISMIQUE

Mouvements de terrain et cavités

-  Chute de blocs / Éboulement
-  Coulée
-  Effondrement
-  Érosion de berges
-  Glissement
-  Cavité

Les mouvements de terrains

Ce sont des phénomènes d'origines très diverses, naturels ou anthropiques, consistant en un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol.

Les chutes de pierres et de blocs et les éboulements sont engendrés par l'évolution naturelle des falaises et des versants rocheux. Ils sont particulièrement concentrés sur le secteur où la Meuse traverse le massif ardennais. De nombreux dispositifs de protection ont été installés pour prévenir cet aléa brutal pour l'homme comme pour les ouvrages impactés.

Les glissements correspondent à des déplacements d'une masse de terrain. Ils peuvent se produire à des vitesses variables selon la pente, les caractéristiques des matériaux du sol, de la végétation, etc. Certaines coulées boueuses peuvent avoir de lourdes conséquences en termes de dommages.

Les effondrements sont dus à la rupture d'appuis ou de la partie supérieure d'une cavité souterraine pouvant être d'origine naturelle (due à la circulation d'eau dissolvant des matériaux solubles tel le calcaire) ou de la main de l'homme (carrière, sapes de guerre, etc.) On remarquera sur la carte ci-contre une concentration de cavités issues de l'activité ardoisière autour de Rimogne et de Fumay.

L'aléa séisme

Le tiers nord du département est en zone de sismicité faible (très faible sur le reste du territoire) selon le zonage en vigueur depuis le 1^{er} mai 2011.

